| Catégorie | Fonction ou organisme | Nom | Présent | Absent |
|--|---|---|---------|--------|
| Représentants du voisinage | Ste-Sophie | Mme Olga Bazusky (présidente du Comité) | Х | |
| | Ste-Sophie | Mme Lorraine Couët | | Х |
| | Ste-Sophie | M. Robert Proulx | | Х |
| | Ste-Sophie | M. André Boucher | | Х |
| | St-Jérôme | Mme Céline Mul | | Х |
| | Ste-Sophie | M. Ronald Gill | Х | |
| | Ste-Anne-des-Plaines | M. André Labelle | X | |
| Représentants du milieu municipal | Municipalité de Ste-Sophie | M. Claude Lamontagne (district #2) | Х | |
| | Wullicipalite de Ste-Sopille | M. Normand Aubin (district #6) | | Х |
| | MRC de la Rivière du Nord | Mme Josée Yelle | Х | |
| · | Ville de Sainte-Anne-des-Plaines | Mme Julie Boivin | Х | |
| | Municipalité de Saint-Hippolyte | M. Bruno Allard | | Х |
| Représentants des groupes environnementaux | Association de protection du lac L'Achigan | M. Georges Raymond | | Х |
| | Corporation de l'Aménagement de la Rivière Assomption | Mme Maryse Blanchette | | х |
| Représentants des organismes socio-économiques | Club récréatif et équestre des Laurentides | Mme Nicole S. Joyal | Х | |
| | | Mme Sylvie Roy Mme Julie Ouellet | | х |
| | Association des gens d'affaires de Sainte-Sophie | M. Gilles Bertrand | | Х |
| Représentant du | UPA | Mme Anne-Marie Alary | | Х |
| milieu agricole | UPA | M. Étienne Gauthier | | Х |

WASTE MANAGEMENT:

M. Martin Dussault, directeur des affaires publiques

M. Ghislain Lacombe, directeur général adjoint

M. Marc-André Desnoyers, directeur des opérations

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

M. Alex Craft, animateur

Mme Camille Montreuil, rapporteuse

Mme Anne Bélanger, rapporteuse

COMITÉ DE VIGILANCE

Lieu d'enfouissement technique de Waste Management, Sainte-Sophie

Rencontre virtuelle

17 juin 2021, 19 h

Ordre du jour (proposition)

| 19 h | Mot de bienvenue | | | | |
|---------|---|--|--|--|--|
| 19 h 05 | Approbation de l'ordre du jour Approbation du compte rendu (réunion du 18 mars 2021) Publication dans le journal <i>Le Contact</i> | | | | |
| 19 h 10 | Actions de suivi Diffusion du rapport annuel 2020 Remerciements à M. Berthiaume | | | | |
| 19 h 15 | Suivi environnemental des eauxEaux de surfaceEaux souterraines | | | | |
| 19 h 35 | Conditions du décret relatives à l'eau | | | | |
| 19 h 45 | Mesures d'adaptation aux changements climatiques | | | | |
| 19 h 55 | Pause | | | | |
| 20 h 00 | Point statutaire – suivi des zones actives | | | | |
| 20 h 05 | Point statutaire – suivi sur la future zone 6 | | | | |
| 20 h 10 | Registre des plaintes | | | | |
| 20 h 15 | Divers et prochaines réunions Suivi des audiences génériques Mercredi 8 septembre 2021, à 19 h Rencontre pourrait être précédée d'une visite du site, de 18 h à 19 h | | | | |
| 20 h 30 | Fin de la rencontre | | | | |

Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie

Réunion régulière 17 juin 2021





Ordre du jour

- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation du dernier compte rendu
- Publication dans le journal Le Contact
- Actions de suivi
- Suivi environnemental des eaux
- Conditions du décret relatives à l'eau
- Mesures d'adaptation aux changements climatiques
- Suivi des zones actives
- Suivi sur la future zone 6
- Registre des plaintes
- Divers et prochaine réunion



Publication dans le journal Le Contact

CHRONIQUE DU COMITÉ DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINTE-SOPHIE

Le 18 mars dernier, le Comité de vigilance de Sainte-Sophie s'est réuni virtuellement pour la première fois en 2021. Cette rencontre a permis aux membres de compléter leur retour sur l'année 2020, amorcé en décembre, et d'échanger au sujet des travaux prévus en 2021.

Les travaux à venir en 2021 incluent l'aménagement d'une butte à l'ouest du site; la plantation de végétaux y sera ensuite réalisée, créant un écran visuel pour les opérations futures. Waste Management (WM) a expliqué que ces travaux nécessiteraient du déboisement, mais que le bois serait ensuite utilisé, autant que possible, par des partenaires locaux (notamment afin d'en faire du mobilier urbain).

En outre, WM a rappelé avoir obtenu, en décembre 2020, l'autorisation de poursuivre ses opérations sur la zone 6, et a présenté les étapes à venir ainsi qu'une vue d'ensemble des conditions de ce décret. Des précisions sur ces conditions seront fournies au cours de l'année, en fonction des thématiques prévues à chacune des rencontres.

Les autres thèmes abordés incluent les audiences publiques sur la gestion des déchets ultimes (en cours au moment de la rencontre) ainsi que les engagements financiers de l'entreprise. WM a notamment expliqué les objectifs des redevances versées par les exploitants des lieux d'entouissement au ministère de l'Environnement, qui sont établies en fonction du tonnage reçu.

Enfin, lors de cette rencontre, le Comité a procédé à la validation de son rapport annuel 2020 ainsi que du calendrier annuel 2021.

Pour plus d'information, y compris le compte rendu détaillé de la rencontre, il est possible de consulter le site Internet du Comité de vigilance au :

http://vigilancewmste-sophie.org/



Page 5

Actions de suivi





Diffusion du rapport annuel 2020

 Communiqué de diffusion





Page 7

Remerciements à M. Berthiaume



Suivi environnemental des eaux

- Eaux de surface
- Eaux souterraines





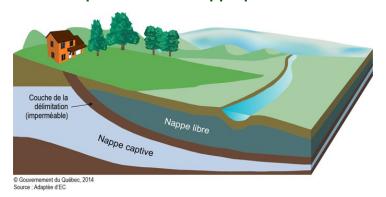
Suivi environnemental des eaux - Rappel de la méthodologie

- 3 campagnes d'échantillonnage en 2020
 - Mai
 - Août
 - Octobre
- Analyses effectuées par Bureau Veritas
 - Laboratoire indépendant accrédité par le ministère
- Rapport transmis au MELCC en mars 2021



Suivi environnemental des eaux -Rappel de la méthodologie

- 6 points d'échantillonnage pour les eaux de surface
- 43 puits surveillés pour les eaux souterraines
 - 26 puits dans la nappe libre
 - 17 puits dans la nappe profonde



Page 1

Suivi environnemental des eaux - Interprétation des résultats

- Pour interpréter les résultats, WM et le ministère tiennent compte de plusieurs facteurs :
 - Normes du REIMR
 - Valeurs en amont (<u>avant</u> que les eaux n'entrent en contact avec le site)
 - Présence naturelle dans le milieu
 - Historique et fluctuation au point de mesure



Eaux de surface

 Les eaux de surface en provenance de l'ensemble du LET ont respecté les valeurs limites pour l'ensemble des paramètres organiques et inorganiques de l'article 53 du REIMR en 2020.



Page 13

Suivi environnemental des eaux - Faits saillants 2020

Eaux de la nappe libre de surface

- Les concentrations pour les paramètres indicateurs inorganiques sont généralement en baisse par rapport à la situation présentée depuis 2002, mais une tendance à la hausse des concentrations en azote ammoniacal et en chlorures est observée à certains puits au sud-est du LES depuis 2018.
- En septembre 2020, les débits de certaines stations de pompage de la tranchée drainante des secteurs sud-est et nord-est furent augmentés afin d'accroître le captage d'eau de lixiviation.
- En ce qui concerne, les détections de COV au puits AS-16, celles-ci devront être vérifiées puisque ces paramètres ont très rarement été détectés historiquement et n'ont pas persisté dans l'environnement, lorsque détectés antérieurement. À noter que les COV n'ont pas été détectés lors de la campagne du printemps 2021.



Eaux de la nappe libre de surface

Zones 4 et 5

- Les puits de suivi des Zones 4 et 5 présentent pour la majorité des paramètres inorganiques des concentrations inférieures aux valeurs limites du REIMR.
- Les concentrations en azote ammoniacal et en chlorures sont demeurées stables ou en baisse en 2020 pour la majorité des puits.
- Elles sont toutes inférieures aux valeurs limites du REIMR à l'exception du puits S-30S pour les chlorures au printemps 2020. Les valeurs élevées en chlorures ou en sulfates sont souvent associées aux sels de déglaçage ou aux abats-poussières épandus selon les périodes sur les chemins d'accès périphériques.
- En ce qui concerne la présence des COV dans l'eau souterraine des Zones 4 et 5, aucune concentration détectée dans les puits.



Page 24

Suivi environnemental des eaux - Faits saillants 2020

Eaux de la nappe libre de surface

Secteur RBS

- Le secteur du RBS présente pour la majorité des paramètres au puits aval AS-23, des résultats analytiques qui n'ont pas excédé les valeurs du REIMR, à l'exception des concentrations en fer et manganèse lors des trois campagnes.
- Concernant le puits AS-3, les concentrations en azote ammoniacal, en fer et en manganèse excédent les valeurs limites à l'exception du fer et de l'azote ammoniacal en mai.
- Le puits AS-3 se situe en amont hydraulique par rapport au RBS et la qualité de l'eau souterraine y est représentative de l'état de la situation à la périphérie immédiate du LES.



Aquifère semi-captif (nappe profonde)

- Les résultats des campagnes 2020 indiquent que la barrière hydraulique permet de maintenir une stabilisation de la qualité de l'eau souterraine en aval hydraulique du LES tout en confinant l'enclave d'eau affectée près des limites de la propriété de WM. Par ailleurs, la présence de fer, de manganèse et de sulfures dans l'eau souterraine, à des concentrations plus élevées que les valeurs limites du REIMR, est représentative de la qualité naturelle de cette même eau.
- En ce qui a trait aux COV (selon la liste EPA-624), les concentrations mesurées sont toutes inférieures à la limite de détection du laboratoire.



Page 55

Suivi environnemental des eaux - Faits saillants 2020

Aquifère semi-captif (nappe profonde)

Zones 4 et 5

- En 2020, les résultats pour la majorité des paramètres inorganiques de l'eau souterraine du secteur des Zones 4 et 5 respectent les valeurs limites du REIMR.
- Les concentrations en azote ammoniacal et en chlorures sont demeurées stables ou en baisse et sous les valeurs limites du REIMR en 2020 pour l'ensemble de ces puits.
- Aucun COV n'a été détecté à ces puits.



Aquifère semi-captif (nappe profonde)

Secteur RBS

- Le puits PZ-20, désigné nouveau puits amont en 2020 pour ce secteur du RBS, a présenté des concentrations en manganèse supérieures à la valeur limite lors des trois campagnes. Ces valeurs demeurent toutefois inférieures aux teneurs de fond. Les concentrations en azote ammoniacal et en chlorures sont demeurées stables et sous les valeurs limites en 2020.
- Les résultats des paramètres inorganiques de l'eau souterraine du secteur du RBS au puits PZ-7 respectent les valeurs limites du REIMR et sont similaires aux années précédentes.
- Aucun COV n'a été détecté à ce puits en 2020.



Page 57

Conditions du décret relatives à l'eau





Conditions du décret (zone 6) relatives à l'eau

- Condition 4- Gestion des eaux superficielles et suivi du ruisseau aux Castors
 - o Débit du ruisseau pré- et post- projet (zone 6) doit être similaire
 - o Suivi annuel du ruisseau sur 10 ans
- Condition 5 Objectifs environnementaux de rejet (OER)
 - Système de traitement doit être conçu exploité et amélioré de façon à ce que les eaux rejetées s'approchent le plus possible de la valeur des OER
- Condition 6 Suivi de la qualité des eaux superficielles
 - Maintien du suivi hebdomadaire des eaux superficielles pour les MES et les hydrocarbures pétroliers et respect des valeurs limites
- Condition 7 Suivi des nitrates et phosphore
 - o Suivi hebdomadaire des nitrates et phosphore à l'effluent traité du L.E.T.



Page 79

Mesures d'adaptation aux changement climatiques





Mesures d'adaptation aux changements climatiques

- Dans le cadre de la réalisation de projets et de conception d'ouvrages, il est requis de tenir compte des effets des changements climatiques.
- Selon des études compilées par la firme Ouranos sur l'impact des changements climatiques, une majoration doit être appliquée à la quantité de précipitations totales annuelles (pluie et neige)
- L'INRS a déterminé pour le MTQ qu'une majoration de 20 % doit être appliquée à la hauteur de pluie tirée des courbes IDF (Environnement Canada, 2014) pour les évènements pluvieux extrêmes de récurrence 1:20 à 1:100 ans.
- Sur l'horizon 2011-2050, dans lequel le projet d'agrandissement du LET de Sainte-Sophie est réalisé, les majorations suivantes ont été appliquées:
 - 8,5% pour les précipitations totales annuelles
 - 20% pour des événements ponctuels, comme des orages violents
- Conséquemment, les ouvrages servant à gérer les eaux de surface et au traitement des eaux de lixiviation ont été adaptés.



Page 81

Mesures d'adaptation aux changements climatiques

 Empierrement plus robuste des descentes d'eau pluviale et fossés de drainage



Mesures d'adaptation aux changements climatiques

 Aménagement de marais filtrants au nord et au sud pour ralentir le débit des eaux de surface





Page 83

Mesures d'adaptation aux changements climatiques

 Augmentation de la capacité de traitement des eaux de lixiviation avec l'agrandissement et l'optimisation de l'usine







Suivi des zones actives





Suivi de la zone active 5B





Suivi de la zone active 5B



Suivi de la zone active 5B





Suivi de la zone active 5B





Page 89

Suivi de la zone active 5B



age 9

Suivi de la zone 5B





Page 91

Suivi de la zone active 5B



Page 92

Suivi sur la future zone 6





Suivi de la zone 6





Suivi de la zone 6



Suivi de la zone 6



Page 96

Suivi de la zone active 5A



Registre des plaintes

4 plaintes enregistrées depuis la dernière réunion

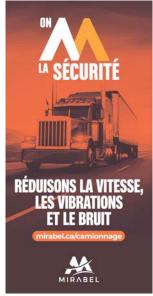
| Date de la plainte | Température | Plaignant | Nature de la plainte | Mesure(s) corrective(s) |
|--------------------|-------------|--|--|---|
| 9 Avril 2021 | N/A | 16h35 : Citoyen du rang Ste-Marguerite Via Téléphone | Camion de déchets Laidlaw circulant via le rang Ste- Marguerite vers le site | Le camionneur a été intercepté a son arrivé au site et les règles d'accès au site, incluant les routes préférentielles lui ont été remises. (Nouveau chauffeur) |
| 9 Avril 2021 | N/A | Midi 38 : Citoyen du rang Ste-Marguerite Via Téléphone | Camion de déchets WM circulant via le rang Ste- Marguerite vers le site | Le camionneur n'a pas pu être intercepté à son arrivée au site, un rappel des règles d'accès a été retourné au superviseur de route |
| 23 Avril 2021 | N/A | 16h50 : Citoyen du rang Ste-Marguerite Via Téléphone | Camion de déchets Laidlaw circulant via le rang Ste- Marguerite vers le site | Le camionneur a été identifié sur les caméras et un avis aux transporteurs a été envoyé pour fin de suivi |
| 11 Juin 2021 | N/A | 17h18 : Citoyen du rang Ste-Marguerite Via Téléphone | Camion de déchets Roll-Off circulant via le rang Ste- Marguerite vers la 117 | Le camionneur n'a malheureusement pas pu être identifié |



Registre des plaintes

- Circulation lourde sur le rang Ste-Marguerite
 - Sensibilisation auprès de nos chauffeurs
 - Affichage et rappel des règles d'accès
 - Collaboration avec la ville de Mirabel





Page 99

Divers et prochaine réunion





Suivi des audiences publiques du BAPE sur les déchets ultimes

• Étapes franchies depuis la dernière rencontre :

• Enquête auprès des gestionnaires de lieux d'élimination

• Première partie : 23 mars au 1er avril 2021

Ateliers selon cinq thématiques : 13 au 29 avril 2021

■ Deuxième partie : 25 mai au 1er juin 2021

Consultations autochtones: 8 et 9 juin 2021

Étapes en cours et à venir:

• Enquête citoyenne : 2 mai au 15 juillet 2021

• Dépôt du rapport au ministre : au plus tard le 22 décembre



Page 101

Divers et prochaine réunion

18 mars 2021 TRIMESTRE 1

17 juin 2021 TRIMESTRE 2

8 septembre 2021 **TRIMESTRE 3**

2 décembre 2021 TRIMESTRE 4

Prochaine rencontre:

- Mercredi 8 septembre,
 19 h
- Rencontre pourrait être précédée d'une visite de site, selon les consignes sanitaires

Visite du site

- Performance environnementale :
- Biogaz
- > Eaux de lixiviation
- Aménagements fauniques et suivi de la biodiversité
- Varia
- Projet de recherche scientifique sur la plantation des saules
- Projet de marais filtrant
- Publication journal municipal
- Actions de suivi
- Suivi : zones actives
- Suivi : zone 6
- Registre des plaintes



CHRONIQUE DU COMITÉ DE VIGILANCE DU LIFU D'ENFOUISSEMENT DE SAINTE-SOPHIE

Le 18 mars dernier, le Comité de vigilance de Sainte-Sophie s'est réuni virtuellement pour la première fois en 2021. Cette rencontre a permis aux membres de compléter leur retour sur l'année 2020, amorcé en décembre, et d'échanger au sujet des travaux prévus en 2021.

Les travaux à venir en 2021 incluent l'aménagement d'une butte à l'ouest du site; la plantation de végétaux y sera ensuite réalisée, créant un écran visuel pour les opérations futures. Waste Management (WM) a expliqué que ces travaux nécessiteraient du déboisement, mais que le bois serait ensuite utilisé, autant que possible, par des partenaires locaux (notamment afin d'en faire du mobilier urbain).

En outre, WM a rappelé avoir obtenu, en décembre 2020, l'autorisation de poursuivre ses opérations sur la zone 6, et a présenté les étapes à venir ainsi qu'une vue d'ensemble des conditions de ce décret. Des précisions

sur ces conditions seront fournies au cours de l'année, en fonction des thématiques prévues à chacune des rencontres.

Les autres thèmes abordés incluent les audiences publiques sur la gestion des déchets ultimes (en cours au moment de la rencontre) ainsi que les engagements financiers de l'entreprise. WM a notamment expliqué les objectifs des redevances versées par les exploitants des lieux d'enfouissement au ministère de l'Environnement, qui sont établies en fonction du tonnage reçu.

Enfin, lors de cette rencontre, le Comité a procédé à la validation de son rapport annuel 2020 ainsi que du calendrier annuel 2021.

Pour plus d'information, y compris le compte rendu détaillé de la rencontre, il est possible de consulter le site Internet du Comité de vigilance au :

http://vigilancewmste-sophie.org/

Le Contact de chez nous

JUIN 2021

